

17 mars 1995 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand,
Président de la République, sur la
multiplication des interventions du
médiateur dans le champ social et sur
l'extension de l'institution du médiateur en
Europe et en Afrique, Paris le 17 mars
1995.

Je vous remercie, monsieur le médiateur, je vous connais depuis longtemps, dans la vie politique bien que nous n'appartenions pas au même groupe et souvent même à la même majorité, mais je connaissais vos qualités et je savais que vous seriez l'homme adéquat par votre impartialité et par votre sens du droit.

- Je vous ai donc proposé de remplir cette fonction et je ne pense pas que vous ayez à souffrir de votre indépendance, car il ne m'est jamais arrivé d'intervenir auprès de vous.

- Vous avez raison, seuls des pays démocratiques peuvent supporter ce genre d'institutions. Puisque le rôle de médiateur, c'est celui de l'aiguillon qui rappelle constamment le sens du devoir, le respect des droits de l'homme, le rappel des principes les plus simples qui gouvernent les sociétés civilisées. On peut donc, très bien, imaginer des cas de figures où la fonction même du médiateur serait considérée comme un embarras par les gouvernements qui ne souhaitent pas que leurs actions soient limitées ou contrôlées.

- Je crois que c'est une heureuse idée d'avoir permis la rencontre des hommes et des femmes qui remplissent ces hautes fonctions dans les différents pays d'Europe et d'Afrique. Et, la présence de M. le ministre de la coopération vient confirmer mon propos, nous n'avons pas à surveiller ce qui se passe chez le voisin. Chacun est souverain. Mais nous devons nous efforcer de marcher dans la même direction.

- C'est pourquoi je vous salue, mesdames et messieurs. Lorsqu'il m'a été proposé de vous recevoir, bien qu'il s'agisse d'une institution assez nouvelle et même très nouvelle pour certains d'entre vous, j'ai voulu marquer, par cette réception, la considération dans laquelle je vous tiens et le souhait que je forme de voir se décentraliser cette institution et se répandre partout où ce sera possible.\

J'ai reçu, il y a quelques jours, le rapport annuel du médiateur et j'ai pu faire la constatation sur laquelle M. Pelletier a attiré mon attention : c'est en effet dans le domaine social que se multiplient, de plus en plus, les interventions nécessaires.

- Dans la plupart de nos pays, l'administration, qui est souvent une administration remarquable, composée de gens compétents et dévoués à l'Etat, n'aime pas beaucoup, que quelqu'un vienne là pour dire son mot, exercer son contrôle, le cas échéant exprimer son opposition. Et c'est précisément pour cela qu'a été créée la fonction du médiateur, c'est pour qu'un pays puisse échapper à la tradition étouffante des relations que nous connaissons depuis des siècles entre l'exécutif, le législatif parfois le judiciaire et l'administration.

- C'est un nouveau champ qui s'ouvre aux libertés, ou plutôt aux moyens de défendre les libertés. Et je vous félicite, mesdames et messieurs, d'avoir été choisis pour exercer cette haute fonction. Je suppose que les travaux que vous avez faits depuis ces trois journées, vous comptez les perpétuer régulièrement d'années en années ?

- LE MEDIEUR.- Les Européens se réunissent tous les ans, monsieur le Président, et les Africains tous les deux ans. Nous pensons qu'il serait bon de faire une réunion commune tous les deux ans.

- LE PRESIDENT.- Je vous encourage dans vos efforts. Je vous remercie du travail que vous accomplissez. Il y a déjà beaucoup de bons ouvriers du droit et de la défense des intérêts justifiés des citoyens. Une tradition s'est établie : de l'ancien médiateur au nouveau, et je crois vraiment que le témoin a été passé de l'un à l'autre d'une génération à l'autre. Chacun de vos pays connaîtra des crises politiques, des moments difficiles, c'est la loi même de l'existence des peuples. Eh bien, il faut qu'il y ait quelques points fixes vers lesquels se tournent les regards quoi qu'il arrive. Là où le droit, la justice, le respect de l'homme doivent être assurés, il faut qu'il y ait quelqu'un qui soit là.

- Enfin, je vois que vous êtes vous-mêmes acquis à cette idée puisque vous remplissez cette responsabilité et je vous souhaite bon courage et bonne chance dans votre action.\